

Formations 25/26

Masterclass de Jérôme Andrieu

Lundi 15 décembre 2025 au vendredi 19 décembre 2025

Infos pratiques

11h - 17h

5 jour(s) de formation

30 heure(s) de formation

22 participant·es maximum

Masterclass en Français

Tarifs et financements possibles

Tarif organisme : €750 euros HT

Tarif individuel : €260 euros HT

Bourse Adami : Disponible

Parcours / modalités

Prérequis

La masterclass de Jérôme Andrieu s'adresse aux artistes chorégraphiques professionnel·les : (danseur·ses, chorégraphes, formateur·ices, etc.)

Les participant·es doivent justifier d'une formation en danse de haut niveau, et d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans en compagnie ou dans le milieu du spectacle vivant.

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :



Le programme de formation est certifié et soutenu par :



Sélection des candidat·es

Les inscriptions s'effectuent depuis le site de l'Atelier de Paris via le formulaire d'inscription. La sélection des candidat·es se fait sur dossier (CV et lettre de motivation.) La sélection finale des candidat·es sera effectuée par la chorégraphe un mois avant le début de la formation.

La masterclass est accessible aux personnes en situation de handicap. En cas de besoin spécifique, veuillez prendre contact avec la personne chargée des masterclasses :

masterclasses@atelierdeparis.org

Financements

Toutes les demandes de financement sont à envoyer au plus tard 1 mois avant le début de la masterclass. Pour le financement, selon votre statut vous pouvez prétendre à l'un des trois financements :

- Pour l'**Afdas**, il faut être intermittent·e et avoir suffisamment cotisé ou ne pas être en carence. Vous pouvez vous rapprocher de votre conseiller·ère pour en savoir plus.
- Pour **France Travail**, veuillez-vous rapprocher de votre conseiller·ère pour savoir si vous y êtes éligible. Si c'est le cas, merci de nous transmettre votre identifiant France Travail à 11 caractères et votre zone géographique.
- L'**Adami** s'adresse aux artistes ne pouvant bénéficier des financements précédents.

Pour plus d'information, veuillez consulter la [FAQ sur le site internet](#) de l'Atelier de Paris !

Modalités d'évaluation

Auto-évaluation de la formation et des acquis via deux questionnaires transmis aux stagiaires à l'issue de la masterclass, puis en fin de saison.

Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant·e à l'issue de la formation.

Programme et déroulé

Au cours de cette semaine de workshop, Jérôme Andrieu propose d'explorer Solo Table, une partition chorégraphique imaginée par Mié Coquempot, composée d'un dessin et d'indications d'actions.

Ce travail se distingue par le lien d'interdépendance qu'il établit entre danse et musique : la danse engendre la musique, tandis que la musique façonne la qualité du mouvement.

Chaque participant·e sera invité·e à développer sa propre lecture de la partition en s'appropriant la notion de « geste utile » telle qu'elle a été pensée pour ce projet : un geste qui écrit, qui danse et qui produit du son à la fois.

À partir de ces explorations individuelles, nous mobiliserons divers outils pour déplacer ces écritures hors de leur contexte d'origine et en inventer des déclinaisons collectives.

Les journées s'ouvriront sur un échauffement associant improvisations guidées et exercices techniques, afin de mobiliser les appuis du corps et d'affiner l'intention du geste.

Tout au long de la semaine, les participant·es expérimenteront une approche singulière de la musicalité du mouvement, envisagée comme une mise en relation sensible entre rythme, intensité et qualité gestuelle.

Ce sera aussi l'occasion de questionner la contrainte comme moteur créatif, et d'explorer la richesse des possibles à l'intérieur d'un cadre donné.

Objectifs

- Rencontrer le style d'une chorégraphe à travers ses principes compositionnels;
- Stimuler la créativité individuelle à partir d'une partition chorégraphique;
- Explorer une approche calligraphique du geste;
- Développer une conscience fine du lien entre musique et danse;
- Appréhender la transposition d'une danse et la polyphonie à la façon de Mié Coquempot.

Insertion professionnelle

Les formations favorisent également l'insertion professionnelle des participant·es :

- Développement leur réseau et de leurs relations
- Conseils personnalisés sur leur projet artistique et professionnel
- Lien avec l'actualité de la création artistique

Moyens

Espaces et matériels

- Espace : studio de danse avec tapis
- Matériel hi-fi, micros, instruments
- Matériel lumière, matériel arts plastiques, etc.

- Espaces de convivialité (tisanerie, foyer) avec assiettes, couverts, micro-ondes...

Ressources à disposition

- Centre de ressources constitué d'ouvrages et de films
- Accès privilégié aux présentations professionnelles et ouvertures studios
- Tarif réduit 8€ sur les spectacles de l'Atelier de Paris pendant la saison
- Suivi personnalisé avec la personne en charge des masterclasses (sur rendez-vous et disponibilité sur les horaires de bureau) : conseils sur le parcours de formation, accompagnement dans le développement du réseau, demande de financements, etc. La personne en charge des masterclasses est disponible par mail et par téléphone en amont de la formation et est présente pendant la formation, de 9h30 à 17h30, afin de répondre aux sollicitations des stagiaires.

Biographie

Jérôme Andrieu

Danseur, chorégraphe et pédagogue, Jérôme Andrieu s'est formé à la danse contemporaine au CNSMD de Paris.

Il a oeuvré durablement auprès de Mié Coquempot et Daniel Larrieu en tant qu'interprète et assistant, tout en collaborant à de multiples projets aux esthétiques variées portés par des chorégraphes tels que Emmanuelle Huynh, Fanny de Chaillé, Fabrice Lambert, Joanne Leighton, Herman Diephuis, Alain Buffard, Mathilde Monnier ou plus récemment Carole Perdereau et Shelly de Vito.

Avec Mié Coquempot, il a partagé la signature de plusieurs pièces, dont Trace (2002) créée lors d'une résidence à la Villa Kujoyama à Kyoto, les duos After All (2006) et Rhythm (2015), "roadance movie" en association avec le compositeur Pierre Henry.

En tant qu'auteur, Jérôme a également co-signé Le Rivage (2013) avec Betty Tchomanga et la plasticienne Oriane Déchery et chorégraphié les danses pour la pièce de théâtre Petit Paysan Tué (2021) de Yeelem Jappain.

Aujourd'hui, une jeune génération de chorégraphes le sollicite en tant que conseiller artistique et dramaturge. Il accompagne ainsi les créations de Madeleine Fournier (Branle en 2023 et Growing Pièce en 2025), Marine Collard (Le Tir Sacré en 2021 et Bataille Générale en 2024), Alexandra Damasse (Joan en 2026).

En 2025, il co-signe également une pièce avec Ladji Koné, Page Blanche - Chapitre 2.

Titulaire du Diplôme d'État en danse contemporaine, il mène de nombreux projets pédagogiques auprès de publics divers dans le cadre de workshops, de créations pour amateurs et de transmission de répertoire.

Il intervient dans des écoles supérieures et lieux de formation professionnelle comme le CNSMDP, les Moulins de Paillard, le Cdcn de Toulouse, l'Atelier de Paris et l'Ecole des Beaux Arts de Paris.

Chargé du traitement des archives de la compagnie K622, Jérôme s'intéresse aux moyens de faire perdurer ce « matrimoine » chorégraphique au-delà de la simple transmission d'un répertoire. En s'appuyant sur les documents disponibles, il explore de nouvelles formes de réactivation et de prolongement des œuvres.

Atelier de Paris / CDCN

L'Atelier de Paris / CDCN est une structure culturelle – association loi 1901 – dont l'objectif est d'agir pour le développement de l'art chorégraphique en faveur des professionnel·les et des publics.

L'Atelier de Paris met en œuvre son projet tourné vers des activités de formation, de création, de production et de diffusion.

L'Atelier de Paris propose chaque saison aux artistes chorégraphiques et professionnel·les du spectacle vivant une formation continue de haut niveau dispensée par les artistes les plus important·es de la scène nationale et internationale. Ce plan de formation favorise la rencontre avec un·e chorégraphe, le perfectionnement des artistes chorégraphiques et leur insertion professionnelle.

Les formations de l'Atelier de Paris offrent une rencontre intense que seule la relation directe avec le·la chorégraphe permet. Moment fort de transmission, de composition et d'échange, elles enrichissent le parcours pédagogique des danseur·ses professionnel·les, tant sur les connaissances que l'expérience.

Contact

Pour toutes informations sur le contenu de la formation professionnelle, sur les modalités d'inscription et les possibilités de financement :

Marie Bester – chargée des relations publiques et masterclasses

masterclasses@atelierdeparis.org

01 417 416 25

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :



Le programme de formation est certifié et soutenu par :



la culture avec la copie privée

